

[#]

Etudes et handicap

Si vous êtes en situation de handicap, atteints d'une maladie invalidante ou de problèmes de santé, mêmes temporaires, venez en parler au service Handicap.

SERVICE D'ACCUEIL DES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP

Service du Développement Social et de la Diversité
Pôle d'accueil des étudiants en situation de handicap
Bât. B13
2 rue Marcel Doré - TSA 91119
86073 Poitiers Cedex 9
Tél : 05.49.36.64.64 ou 05.49.45.47.51
Courriel : sdsd.handicap@univ-poitiers.fr

Le service est ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le mercredi de 13h30 à 17h00. Vous serez reçus en entretien sur rendez-vous.

Notre service accueille, conseille et accompagne tous les étudiants en situation de handicap ou ayant des troubles de santé, reconnus ou non par la MDPH, afin d'aménager au mieux votre parcours d'études et vos examens pour vous permettre d'étudier dans les conditions les plus favorables.

Après avis médical du médecin agréé, le service est chargé de mettre en place les dispositifs nécessaires pour faciliter la poursuite des études choisies :

- aménagements des enseignements (pour tenir compte des problèmes d'accessibilité, de fatigue, ...)
- accompagnement dans les déplacements,
- aide à la communication (LSF, LPC...),
- prise de notes,
- cours de soutien,
- prêt de matériel compensatoire,
- aménagement d'examens (secrétariat, majoration de temps...)

...

Pour que ces aménagements soient mis en place rapidement, il faut que notre service soit informé au plus tôt de votre possible inscription à l'Université de Poitiers. Même si votre décision n'est pas encore prise, même si vous attendez des réponses d'autres établissements avant de nous rejoindre, contactez-nous au plus vite pour que nous puissions anticiper votre arrivée.

Le service peut également vous aider dans vos démarches (logement, bourses...) et votre demande de reconnaissance auprès d'une MDPH (Maison départementale des personnes handicapées).

DÉMARCHES

[SIUMPPS : évaluation médicale et proposition de prise en compte du handicap](http://www.univ-poitiers.fr/campus/etudes-et-handicap/prise-en-compte-du-handicap/) [
<http://www.univ-poitiers.fr/campus/etudes-et-handicap/prise-en-compte-du-handicap/>]

[Association Handisup CO : accompagnement et insertion professionnelle](http://www.univ-poitiers.fr/campus/etudes-et-handicap/association-handisup-co/) [
<http://www.univ-poitiers.fr/campus/etudes-et-handicap/association-handisup-co/>]

[CROUS : logement et vie pratique](http://www.univ-poitiers.fr/campus/etudes-et-handicap/crous-logement-et-vie-pratique/) [<http://www.univ-poitiers.fr/campus/etudes-et-handicap/crous-logement-et-vie-pratique/>]

[Reconnaissance du handicap - Dossier MDPH](http://www.univ-poitiers.fr/campus/etudes-et-handicap/dossier-mdph/) [<http://www.univ-poitiers.fr/campus/etudes-et-handicap/dossier-mdph/>]



Université de Poitiers - 15, rue de l'Hôtel Dieu - TSA 71117 - 86073 POITIERS Cedex 9 - France - Tél : (33) (0)5 49 45 30 00 - Fax : (33) (0)5 49 45 30 50 - webmaster@univ-poitiers.fr